



Formation à la prise en compte des risques liés à l'Amiante, aux Fibres Céramiques Réfractaires et au Plomb à destination des donneurs d'ordres

Formation préalable

Finalité de la formation

Connaître le rôle et les obligations des différents acteurs en matière de prévention des risques liés à l'Amiante, aux fibres céramiques réfractaires et au Plomb.

Public

Donneur d'ordre et toute personne (maître d'œuvre ou d'ouvrage, coordinateur SPS...) amenée à veiller au bon déroulement de travaux dans le respect des principes de sécurité et de protection de la santé en vigueur sur des bâtiments, matériels et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, des FCR ou du Plomb.

Objectifs

- Appréhender les risques liés à l'Amiante, aux FCR et au Plomb.
- Connaître les principales réglementations applicables
- Être capable d'effectuer une analyse critique d'un rapport de repérage.
- Définir les travaux devant être réalisés depuis la sélection des entreprises à la réception du chantier.
- Suivre un chantier, une intervention en présence du risque Amiante, FCR ou plomb.

Contenu

Les risques Amiante et FCR

- L'amiante et les hommes, dans le bâtiment, génie civil, travaux publics, équipements, ...
- Risques sanitaires et physiologique en cas d'exposition.
- Obligations, modalités de repérage et analyse critique de rapports.
- Contexte réglementaire : santé publique, code du travail, normes, réglementation ICPE, ADR, ...
- Rôle, obligations et responsabilités des différents intervenants.
- Organisation des chantiers.
- Techniques de désamiantage, d'intervention ou d'encapsulage (solutions, avantages, inconvénients).
- Contenu du cahier des charges de travaux et sélection des entreprises (ss3 / ss4).
- Contrôles.
- Modalités et réception de chantier.
- Gestion des déchets.
- Le cas des fibres céramiques réfractaires

Le risque Plomb

- Connaître les problématiques et les enjeux du risque plomb
- Connaître les principales réglementations applicables
- Connaître les rôles et les responsabilités des acteurs
- Savoir construire une démarche de maîtrise des risques
- Atelier de mise en pratique à partir des retours d'expériences
- Identifier les fondamentaux du fonctionnement d'un chantier plomb
- Présentation des moyens de protection collective et équipements de protection individuelle
- Présentation des procédures d'entrée /sortie de zone et décontamination
- Les interventions types suivant recommandations de l'INRS



Prérequis

Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français

Méthodes et moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

Durée : 3 journées (21 heures)

Nombre de stagiaires : Maximum 10 personnes

Moyens de suivi de la formation : Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

Évaluation des acquis de formation : Une épreuve théorique est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

Validation : À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.